



SEIZIÈME SEMAINE DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

Du 17 au 21 juin 2019, l'Agence Nationale de l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) et son réseau en région organisent la 16^e semaine de la Qualité de Vie au Travail (QVT) : plus de 40 événements sont organisés.

L'ANACT définit la QVT comme couvrant les relations sociales et de travail, le contenu du travail, l'environnement physique de travail, l'organisation du travail, la réalisation et le développement professionnel, la conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

UNE PRÉOCCUPATION DÉJÀ ANCIENNE DES PARTENAIRES SOCIAUX

En 1975, l'accord interprofessionnel sur l'amélioration des conditions de travail faisait déjà le constat que ce sujet allait devenir **l'un des principaux problèmes sociaux de l'époque**.

L'avenant de 1984 affinait son analyse et identifiait le rôle central des médecins du travail, des instances représentatives du personnel (notamment le CHSCT), de l'encadrement et proposait de **faire la promotion de la sécurité au niveau le plus élevé de la direction**.

En 2008 intervient la déclinaison de l'accord européen sur le stress au travail. D'autres suivront sur le harcèlement et la violence au travail.

2010, la branche des IEG signe un accord sur les risques psychosociaux.

En 2013, le sujet spécifique de la QVT est consacré par l'accord national interprofessionnel.

QUAND LE TRAVAIL RÉSONNE PAR SES EFFETS DÉLÉTÈRES

À l'heure où s'ouvre le procès France Télécom suite aux nombreux suicides des années 2000, le sujet de la QVT devient **plus que jamais un sujet de préoccupation central**.

Si le suicide reste évidemment l'issue la plus extrême du mal être au travail, d'autres manifestations comme le syndrome d'épuisement professionnel (burnout), le stress excessif ou encore le désengagement doivent nous inciter à **mettre concrètement l'humain au centre des organisations**.



LE MANAGEMENT FRANÇAIS À LA TRAÎNE

En avril 2019, le premier rapport sur la productivité de la France pointe **une insuffisante qualité du management** :

« Si les entreprises françaises obtiennent un score relativement élevé en matière d'amélioration des procédés existants et des techniques de production, elles seraient en revanche relativement moins performantes sur les aspects humains du management. Ainsi, les enquêtes conduites au niveau européen par Eurofound aussi bien auprès du management des entreprises que des salariés révèlent un retard important de la France dans toutes les dimensions identifiées comme influençant positivement la qualité du management : autonomie des salariés, encadrement des managers, organisation du travail ».

LA QVT : UNE PRIORITÉ POUR ABORDER LES BOULEVERSEMENTS DE NOTRE SECTEUR

La DARES, dans une note d'analyse de septembre 2017 sur les changements organisationnels, met en avant que « les salariés bien informés présentent moins souvent un symptôme dépressif que ceux qui ne l'ont pas été ; c'est encore plus vrai pour les salariés qui jugent avoir influencé les modalités du changement. »



**FO Énergie Mines sera vigilante pour que la voix des salariés soit écoutée et surtout entendue.
Notre modèle social a toute sa légitimité pour en être sa colonne vertébrale.**